

Notification 2026/018

21 octobre 2026

NOTIFICATION AUX PARTIES

**TROISIÈME RÉUNION DES ÉTATS DE L'AIRE DE RÉPARTITION
DE L'INITIATIVE CONJOINTE CITES-CMS SUR LES CARNIVORES D'AFRIQUE (ICA3) :
7 AU 9 DÉCEMBRE 2026 À VICTORIA FALLS, ZIMBABWE -
INVITATION AUX OBSERVATEURS À EXPRIMER LEUR INTÉRÊT À PARTICIPER À LA
RÉUNION**

1. La troisième réunion de l'Initiative sur les carnivores d'Afrique se tiendra du 7 au 9 décembre 2026 à Victoria Falls, au Zimbabwe (lieu de réunion : à confirmer). Elle aura pour objectif de rassembler les représentants de tous les États de l'aire de répartition d'une ou plusieurs des quatre espèces actuellement couvertes par l'Initiative, à savoir le lion d'Afrique (*Panthera leo*), la panthère ou léopard (*P. pardus*), le guépard (*Acinonyx jubatus*) et le lycaon (*Lycaon pictus*), ainsi que les organisations d'observateurs concernées.
2. Le principal objectif de la réunion est de permettre aux États de l'aire de répartition d'examiner le [programme de travail de l'ICA](#) (une version préliminaire révisée sera mise en ligne avant la réunion), de discuter des questions de conservation spécifiques aux espèces couvertes par l'ICA ainsi que des questions opérationnelles relatives à l'avenir de l'ICA (y compris sa gouvernance, son mode opératoire et son financement).
3. Les **États de l'aire de répartition** des espèces énumérées ci-dessus, ainsi que la hyène rayée (*Hyena hyena*) ont été invités à la réunion par le biais de lettres d'invitation envoyées aux points focaux de la CMS et aux organes de gestion CITES, avec copie aux autorités scientifiques. Si un État de l'aire de répartition n'a pas reçu l'invitation, veuillez contacter M. Nathan Mesnildrey par courrier électronique à l'adresse suivante nathan.mesnildrey@un.org.
4. Les **organisations observatrices**, y compris les non-Parties, les Parties qui ne sont pas des États de l'aire de répartition, les Nations Unies et leurs institutions spécialisées, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et les organisations du secteur privé directement impliquées dans des activités qui soutiennent les États de l'aire de répartition dans la mise en œuvre des activités figurant dans le programme de travail (POW) de l'ICA, les experts dans les domaines de travail spécifiques couverts par le POW et les institutions qui financent l'ICA par l'intermédiaire des Secrétariats de la CITES et de la CMS ou par le biais d'activités figurant dans le POW, sont invités à exprimer leur intérêt à participer à la réunion. Les observateurs souhaitant participer doivent s'inscrire en ligne via le lien suivant sur le site web de la CMS au plus tard le **vendredi 30 octobre 2026** :
<https://meetings.cms.int/meetings/ACI3/registration?lang=en>
<https://meetings.cms.int/meetings/ACI3/registration?lang=f>

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>

5. Les **observateurs** sont priés de soumettre avec leur inscription en ligne une brève déclaration de soutien (maximum 200 mots) contenant des informations relatives aux activités du programme de travail de l'ICA qu'ils aident les États de l'aire de répartition à mettre en œuvre, aux domaines spécifiques d'expertise pertinents pour le programme de travail ou aux activités figurant dans le programme de travail qu'ils financent.
6. Veuillez noter que, conformément aux pratiques de la CITES et de la CMS, la participation des observateurs sera limitée afin d'assurer un équilibre entre les États de l'aire de répartition et les observateurs participant à la réunion. Les organisations observatrices sont donc encouragées à collaborer et à consolider leur représentation. Les Secrétariats confirmeront les admissions à la réunion après la clôture des inscriptions des observateurs (30 octobre 2026).